



# Épidémie de COVID-19

## Conseils à destination du personnel des transports sanitaires

1

### Les métiers administratifs et la régulation

**Dans la mesure du possible, fermez vos locaux au public. Si vous deviez cependant recevoir des tiers, matérialisez une zone d'accueil et portez des gants si vous devez échanger des documents et autre. N'hésitez pas à transformer une fenêtre en guichet.**

Organisez le travail à distance pour les activités qui peuvent être réalisées de cette façon, comme les tâches administratives et la régulation. Pour les activités nécessitant une présence au bureau, organiser les mesures barrières qui s'imposent :

- **Respect des mesures de distanciation sociale entre collègues**, par la mise en place de roulement par équipe, la préservation des bureaux individuels, etc. ;
- **Désinfection deux fois par jour**, en plus du nettoyage habituel, des surfaces et matériels utilisés fréquemment (clavier d'ordinateur, souris, écran tactile, téléphone, bureau, interrupteurs, poignées de porte ...)
- **Aération de l'espace de travail** au moins un quart d'heure par jour ;
- **Organisation de la dématérialisation** : échange documentaire par système web, dispositif sécurisé de validation et signature, réunions par téléconférence quand leur nécessité ne peut être reportée ... de façon à réduire, voire supprimer, les déplacements professionnels (hors transport sanitaire) ;
- **Mise à disposition des salariés de gel hydro-alcoolique, gants et masques**. Lorsque des mouchoirs sont déposés dans les poubelles, les salariés doivent fermer hermétiquement les sacs avant de quitter leur poste.

2

### Les activités en lien avec le transport sanitaire

**L'équipement minimal préconisé dans les ambulances et VSL se compose du matériel énoncé ci-après, cette liste devant être complétée en fonction de votre évaluation des risques :**

- Paire de gants à usage unique non stérile pour l'équipage ;
- Masque FFP2 pour l'équipage avec vérification de sa bonne étanchéité, masque chirurgical pour les procédures COVID et pour le patient ;
- Sur-blouse manche longue ou combinaison à usage unique (notamment pour les suspicions et cas avérés de COVID) ;
- Charlotte ou capuche de protection (combinaison) ;
- Lunettes de protection ;
- Drap à usage unique pour le brancard ;
- Solution hydro-alcoolique ;
- Sur-chaussures (sinon désinfectez vos chaussures ou ayez une paire de rechange).



# Épidémie de COVID-19

## Conseils à destination du personnel des transports sanitaires

**Il est essentiel de rappeler les bonnes pratiques d'utilisation des EPI, inclus la pose et le retrait, afin de bénéficier totalement de leur protection.**

Au préalable d'une prise en charge, il est nécessaire de faire le point avec le patient sur son état de santé (symptômes ou non du COVID). Dans tous les cas, évitez le déplacement du patient, comme des autres tiers, au bureau.

L'ARS impose aujourd'hui le transport individuel des patients.

**Toute prise en charge doit faire l'objet d'une identification des personnels concernés, afin de permettre un suivi médical individuel si nécessaire.**

### Prise en charge à domicile en VSL :

- **Privilégiez le port du masque**, notamment à la prise en charge quand les distanciations sociales ne peuvent être respectées, et dans le véhicule si les patients sont identifiés fragiles ou à risque ;
- **Effectuez un lavage des mains** avec de l'eau savonneuse ou du gel hydro-alcoolique à défaut ;
- Dans la mesure du possible, **prenez en charge le patient en dehors de son logement** pour éviter les contacts avec ses effets personnels, son mobilier ou toute surface susceptible d'être contaminée ;
- **Faites effectuer au patient un lavage des mains** au gel hydro-alcoolique et incitez-le à porter un masque pendant l'intégralité de la prise en charge ;
- **Aidez le patient à s'installer à l'arrière droit du véhicule**, mais laissez-le boucler lui-même sa ceinture de sécurité.

Dans le cas du brancardage et du soutien aux patients, la protection respiratoire doit être adaptée à l'effort physique généré par le port de charges et à la non-possibilité de respecter la distanciation sociale. Nous vous recommandons dans ce cas le port de masque de type FFP2 (filtration de 94% des aérosols), voire FFP3 (filtration de 99% des aérosols).

### Après une prise en charge en VSL :

- **Désinfectez l'espace** occupé par le patient à l'aide de lingettes spécifiques ;
- **Éliminez les lingettes et masques** dans la filière des DASRI ;
- **Désinfectez complètement le véhicule** en fin de poste.



# Épidémie de COVID-19

## Conseils à destination du personnel des transports sanitaires

### Prise en charge à domicile d'un patient avec suspicion d'infection en ambulance :

- **Faites le point avec l'établissement d'accueil de l'état de santé du patient** et des éventuelles mesures complémentaires à prévoir ;
- **Effectuez un lavage des mains** avec de l'eau savonneuse ou du gel hydro-alcoolique à défaut ;
- **Equipez-vous de gants, combinaison intégrale, masque, charlotte et sur-chaussures** ;
- Dans la mesure du possible, **prenez en charge le patient en dehors de son logement** pour éviter les contacts avec ses effets personnels, son mobilier ou toute surface susceptible d'être contaminée ;
- **Faites effectuer au patient un lavage des mains au gel hydro-alcoolique** et faites-lui porter un masque chirurgical pendant l'intégralité de la prise en charge ;
- **Aidez le patient s'installer à l'arrière droit du véhicule** ;
- **Coupez les échanges de ventilation/aération** entre la cabine de l'ambulance et la cellule sanitaire ;
- **Après l'installation du patient, tout élément à usage unique doit être déposé dans un contenant pour DASRI**, suivi d'un lavage des mains.



**Soyez vigilant ! Ne portez pas vos mains sur votre visage et vos muqueuses (buccales et oculaires).**

### Après une prise en charge en ambulance :

- **Désinfectez complètement le véhicule sur le site d'accueil** à l'aide de lingettes et produits spécifiques ;
- **Éliminez les équipements jetables** (EPI, désinfection) dans la filière des DASRI ;
- **Désinfectez complètement le véhicule en fin de poste.**



# Épidémie de COVID-19

Conseils pour manager « confiné en télétravail »  
Prévention des Risques Psychosociaux

3

## Organisation des locaux sociaux

### Les vestiaires :

L'accès au vestiaire doit être échelonné afin de respecter les distanciations sociales, en tenant compte de la configuration des locaux. Les vestiaires doivent être organisés avec des armoires individuelles à double compartiment, permettant une séparation entre les tenues professionnelles et personnelles. L'entretien des tenues professionnelles en dehors de la sphère personnelle est à privilégier, soit dans une lingerie dédiée, soit par une prestation de blanchisserie.

### La salle de pause et/ou le réfectoire :

Les pauses doivent être organisées en tenant compte de la configuration des locaux (distanciation sociale) et des possibilités d'aération (ouvrants, VMC). Selon les cas, elles pourront faire l'objet de roulement. Les surfaces et matériels utilisés (portes des four à micro-ondes, réfrigérateur et autre placard ; vaisselles, interrupteurs ...) devront être désinfectés après chaque utilisation (notamment entre les roulements).

Pour tout renseignement, prenez contact  
avec notre service de santé au travail  
qui reste à votre disposition.